



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Radiator Conditioner

Date d'impression: 04.01.2016 Code du produit: 1326 Page 1 de 8

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Radiator Conditioner

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Produit d'entretien Protecteur anti corrosion

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: CTP GmbH

Rue: Saalfelder Strasse 35h Lieu: D-07338 Leutenberg

Téléphone: +49 (0)36734 230-0 Téléfax: +49 (0)36734 230-22

e-mail: msds@bluechemgroup.com

Interlocuteur: Jens Moeller, Dipl.-Chem. Téléphone: +49 (0)36734 230-19

Internet: www.bluechemgroup.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Pour Allemagne: +49-361-730730 (24 heures/7 jours)

Information supplémentaire

Numéro d'article: 33306, 33300, 33301, 33309, 33305, 33303

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Catégories de danger: Toxicité aiguë: Acute Tox. 4

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée: STOT RE 2

Mentions de danger: Nocif en cas d'ingestion.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

éthylène-glycol

2-aminoéthanol, éthanolamine

Mention Attention

d'avertissement:

Pictogrammes:





Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Radiator Conditioner

Date d'impression: 04.01.2016 Code du produit: 1326 Page 2 de 8

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou

d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

P501 Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou

spéciaux.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Additifs

Protecteur anti corrosion

Composants dangereux

Nº CAS	Substance					
	N° CE	Nº Index	N° REACH			
	Classification selon règlement (CE)	nº 1272/2008 [CLP]	•			
107-21-1	éthylène-glycol			65 - < 70 %		
	203-473-3		01-2119456816-28			
	Acute Tox. 4, STOT RE 2; H302 H3	373	·			
N/A	Polymères, composés organophos	1 - < 5 %				
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H315 H319					
N/A	acide organique aminoéthanol	1 - < 5 %				
	Olin Init O For Init O 1945 1946	1				
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H315 H319			1 - < 5 %		
141-43-5	2-aminoéthanol, éthanolamine					
	205-483-3	603-030-00-8				
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B; H332 H312 H302 H314					
12179-04-3	tétraborate de disodium pentahydrate borax pentahydrate					
	215-540-4		01-2119490790-32			
	Repr. 1B, Eye Irrit. 2; H360FD H319					

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Information supplémentaire

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH:

>= 0,1 % tétraborate de disodium décahydrate; borax décahydrate





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Radiator Conditioner

Date d'impression: 04.01.2016 Code du produit: 1326 Page 3 de 8

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés.

Après inhalation

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.

En cas de malaises respiratoires, administrer de l'oxygène. Consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon.

Après contact avec les yeux

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 5 minutes. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

Administrer du charbon actif afin de réduire la résorption dans l'appareil digestif.

NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

Irritant pour les yeux : irritation possible.

En cas d'ingestion: Nocif. Effet irritant et caustique.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Symptômes: Vertiges. Nausée. état inconscient.

Nature du danger: Collapsus circulatoire.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Brouillard d'eau. mousse résistante à l'alcool. Poudre sèche d'extinction. Dioxyde de carbone (CO2).

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information disponible.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée.

L'eau d'extinction contaminée ne doit pas se répandre dans les canalisations.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuel

Assurer une aération suffisante.

Eloigner toute source d'ignition.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Radiator Conditioner

Date d'impression: 04.01.2016 Code du produit: 1326 Page 4 de 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Assurer une aération suffisante.

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune donnée

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Les vapeurs concentrées sont plus lourdes que l'air. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

Température de stockage: à une température inférieure à °C: 50 °C

Indications concernant le stockage en commun

maintenir à l'écart d'agents oxydant.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Produit hygroscopique.

Stocker le conteneur fermé et au sec.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
141-43-5	Ethanolamine	1	2,5		VME (8 h)	
		3	7,6		VLE (15 min)	
107-21-1	Ethylèneglycol (vapeur)	20	52		VME (8 h)	
		40	104		VLE (15 min)	
12179-04-3	Sodium (tétraborate, pentahydraté)	-	1		VME (8 h)	

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Radiator Conditioner

Date d'impression: 04.01.2016 Code du produit: 1326 Page 5 de 8

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués :

CR (polychloroprènes, Caoutchouc chloroprène). Caoutchouc butyle.

épaisseur de matériau 0,5 mm Temps de pénétration : >= 8 h

NBR (Caoutchouc nitrile). épaisseur de matériau 0,35 mm Temps de pénétration : >= 8 h

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié résistant aux solvants EN 465

Protection respiratoire

Assurer une aération suffisante en cas de risque de formation de brouillards et/ou vapeurs.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide

Couleur: incolore, limpide

Odeur: inodore

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): 9 - 10

Modification d'état

Température d'inflammation: > 400 °C

Densité (à 20 °C): 1,09 g/cm³

Hydrosolubilité: facilement soluble.

(à 20 °C)

9.2. Autres informations

Aucune donnée

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune décomposition selon utilisation prescrite.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues.

10.4. Conditions à éviter

Radiations UV/rayonnement solaire.

Conserver à l'écart de l'humidité.

Ne pas conserver à des températures supérieures à: 50 °C

Aucune décomposition selon utilisation prescrite.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants, fortes.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Radiator Conditioner

Date d'impression: 04.01.2016 Code du produit: 1326 Page 6 de 8

Acide, concentré.

Alcalis (bases), concentré.

10.6. Produits de décomposition dangereux

oxydes nitriques (NOx).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

ETAmél calculé

ATE (par voie orale) 753,8 mg/kg

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance						
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source		
107-21-1	éthylène-glycol						
	par voie orale	DL50	4700 mg/kg	Rat	GESTIS		
	dermique	DL50	10600 mg/kg	Lapin	GESTIS		
141-43-5	2-aminoéthanol, éthanolamine						
	par voie orale	DL50	1515 mg/kg	Rat			
	dermique	DL50	1025 mg/kg	Lapin	IUCLID		
	par inhalation vapeur	ATE	11 mg/l				
	par inhalation aérosol	ATE	1,5 mg/l				
12179-04-3	tétraborate de disodium pentahydrate borax pentahydrate						
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50	>2,03 mg/l	Rat			

Irritation et corrosivité

En cas de contact prolongé ou répété avec la peau : Irritant.

En cas de contact avec les yeux: Irritant. En cas d'ingestion: Effet irritant et caustique

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Nº CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
141-43-5	2-aminoéthanol, éthanolamine					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	150 mg/l	96 h	Onchorhynchus mykiss	IUCLID
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	22 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	65 mg/l	48 h	Daphnia magna	

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

	Radiator Conditioner	
Date d'impression: 04.01.2016	Code du produit: 1326	Page 7 de 8

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
107-21-1	éthylène-glycol	-1,36
141-43-5	2-aminoéthanol, éthanolamine	-1,91 (25°C)

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Ne pas éliminer avec les déchets domestiques.

Définir les critères d'élimination avec l'organisme agrée.

Peut nécessiter des conditions spéciales de manipulation en fonction de la réglementation locale.

L'élimination des emballages contaminés

Vider complètement l'emballage.

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:

14.2. Nom d'expédition des Nations

unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport fluvial (ADN)

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport maritime (IMDG)

Autres informations utiles (Transport maritime)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport aérien (ICAO)

Autres informations utiles (Transport aérien)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR non

L'ENVIRONNEMENT:





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Radiator Conditioner

Date d'impression: 04.01.2016 Code du produit: 1326 Page 8 de 8

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information disponible.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue fa

1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au foetus.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou

d'une exposition prolongée.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)